

■ **Ménage 2000 Sàrl**, précédem. à Martigny, CH-621.4.002.502-5, société à responsabilité limitée (FOSC no 47 du 08.03.2001, p. 1747). Modification des statuts: 3.12.2008. Nouvelle raison sociale: **Avers Z Sàrl**. Nouveau siège: Chamoson. Nouvelle adresse: Rue chez Moren, 1955 Chamoson. But: commerce d'articles ménagers et de cadeaux, ainsi que toutes activités convergentes à ce but, en Suisse et à l'étranger. Capital social: CHF 50'000.-. Faits qualifiés: Apports: selon convention du 08.10.1996, sont apportés à la société par les fondatrices un lot de matériel divers (étagères, caisse enregistreuse, bureaux, frigo, lampes, vitrines d'exposition, etc...), le tout pour Fr. 18'000.-. L'apport est accepté pour ce prix et payé par remise aux apporteurs des deux parts sociales constituant le capital, libérées à concurrence de Fr. 9'000.- chacune [comme précédemment]. Obligations de fournir des prestations accessoires, droits de préférence, de préemption ou d'emption: pour les détails, voir les statuts. Organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: communication aux associés: par écrit ou par courriel. capital entièrement libéré [comme précédemment]. Inscription ou modification de personnes: Croci, Mario, citoyen français, à Chamoson, associé et gérant, avec signature individuelle, pour 250 parts sociales de CHF 100.- [précédemment: pour une part sociale de CHF 25'000.-]; Croci née Monnet, Christine, de Chamoson, à Chamoson, associée, sans droit de signature, pour 250 parts sociales de CHF 100.- [précédemment: pour une part sociale de CHF 25'000.-]. Selon déclaration du gérant du 20.11.2008, la société n'est pas soumise à une révision ordinaire et renonce à une révision restreinte [Adaptation au nouveau droit de la Sàrl].
Registre journalier no 2294 du 16.12.2008
(04795806 / CH-621.4.002.502-5)